



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

SH

Date de l'annonce publique de la séance:  
25.11.2010

Date de la convocation des conseillers :  
25.11.2010

point de l'ordre du jour no:  
03/30

**Délibération du Conseil Communal  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

**Séance publique du 17 décembre 2010**

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins,  
Maroldt, Snel, Roller, Huss, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth,  
Weidig, Becker, Baum, conseillers,  
Clement, secrétaire communal.

**Absents :** Spautz, échevin, Hannen, Knaff, Jaerling, conseillers  
communaux

## Le Conseil Communal;

**Objet: Devis: Fourniture et montage d'un hall de stockage pour le sel de  
dégivrage (art.4/1212/2123/001)**

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'acquisition et le montage d'un  
hall de stockage pour le sel de dégivrage ;

Vu le devis au montant de 190.000 € ;

Vu le rapport afférent de Monsieur l'ingénieur-directeur adjoint des  
travaux municipaux du 9 décembre 2010 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en  
avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve  
par 10 voix oui et 5 voix non**

le devis au montant de 190.000 € pour l'acquisition et le montage d'un  
hall de stockage pour le sel de dégivrage.

Un premier crédit au montant de 85.000 € est inscrit à l'article  
4/1212/2123/001 du budget des dépenses extraordinaires du budget de  
l'exercice 2011.

en séance

date qu'en tête

suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 17.12.2010  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre